



Conseil de sécurité

Distr. générale
23 mars 2020
Français
Original : anglais

Exposé succinct du Secrétaire général sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et sur l'état d'avancement de leur examen

Additif

En application de l'article 11 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, et conformément à la note du Président en date du 30 août 2017 ([S/2017/507](#)), le Secrétaire général présente l'exposé succinct ci-après.

La liste complète des questions dont le Conseil était saisi au 29 février 2020 figure dans le document [S/2020/10/Add.9](#).

Au cours de la semaine qui s'est achevée le 21 mars 2020, aucune des questions dont le Conseil de sécurité est saisi n'a été examinée en séance.

